



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0096

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Marcy l'Etoile

objet : Conseil d'administration de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) - Désignation de représentants du Conseil

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Lebuhotel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beauteemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014**Délibération n° 2014-0096**

commission principale : développement économique

objet : **Conseil d'administration de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) - Désignation de représentants du Conseil**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel au sens de l'article L 711-1 du code de l'éducation.

Son siège est basé à Marcy l'Etoile, et son implantation est sur le campus vétérinaire de Lyon-Marcy l'Etoile et sur le campus agronomique de Clermont-Lempdes.

Conformément aux dispositions du même code, ses missions sont définies par le décret n° 2009-1641 du 24 décembre 2009 portant création de l'Institut, complétées par des statuts, adoptés par le conseil d'administration, qui fixent les règles d'organisation et de fonctionnement de l'établissement.

Né de la fusion entre l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon, l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand et de l'Ecole nationale des services vétérinaires, l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement a pour objet la formation de vétérinaires et d'ingénieurs, ainsi que la production de connaissances dans les domaines de l'alimentation et la santé animale, les sciences agronomiques et de l'environnement.

Vet Agro Sup forme ainsi les futurs professionnels vétérinaires et agronomiques (docteurs comme ingénieurs en santé animale, santé publique, protection et sécurité animale, protection environnementale, nutrition et sciences des aliments, etc.), avec 1 200 étudiants et 12 enseignants chercheurs réunis sur deux sites géographiques.

Dans ce cadre, l'Institut a pour missions principales :

- assurer la formation initiale et continue dans l'ensemble des domaines considérés,
- assurer la préparation aux diplômes nationaux qu'il est habilité à délivrer,
- définir et mettre en œuvre une politique de recherche scientifique et technologique et s'attache à la valoriser par ses publications, ses productions scientifiques et pédagogiques, ses brevets et licences d'exploitation,
- promouvoir le soutien de jeunes entreprises innovantes et la création,
- collaborer avec des organismes de recherche ou d'enseignement supérieur français ou étrangers dans une perspective multidisciplinaire et internationale.

Modalités de représentation

L'Institut est administré par un conseil d'administration comprenant 32 membres, répartis ainsi :

- membres de droit : 2 représentants de l'État, 4 représentants des collectivités territoriales choisies par le Conseil ;

- membres nommés : 10 personnalités qualifiées représentatives des professions et activités économiques, éducatives et de recherche en lien avec les missions de l'Établissement, 4 représentants des professeurs, 4 représentants des maîtres de conférences, 4 représentants des personnels administratifs, techniques et de service, 4 représentants des usagers - étudiants

La durée du mandat est de 3 ans renouvelable.

La Communauté urbaine figure parmi les collectivités territoriales appelées à siéger au Conseil d'administration et à désigner un représentant titulaire et un suppléant ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

DELIBERE

Désigne monsieur Joël Piegay en tant que titulaire et monsieur Thierry Philip en tant que suppléant pour représenter la Communauté urbaine de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup).

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.